

Vendredi 4 septembre 1953.

Conférence des ministres
des transports. Bruxelles
13/17 octobre 1953.

Département politique. Proposition du 25 août 1953 (annexe).
Département des finances et des douanes. Rapport joint du 1er
septembre 1953 (adhésion).

Vu le rapport du département politique, le Conseil prend une
décision conforme aux propositions dudit département.

Extrait du procès-verbal au département des postes et des chemins
de fer (office des transports 10) pour exécution, au département poli-
tique (5) et au département des finances et des douanes pour son in-
formation.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

F. Weber